

**Présents** (7 foyers, 10 personnes) : Bruno et Sophie Noury, Jacques Martin, Pascal Thiévenaz, Elisabeth Braure, Hélène et Sébastien Schmerber, Stéphane et Dominique Coutant, Jean-Yves André.

**Animatrice** : Brigitte Bienassis (maire)

**Excusés** : Josette Giroud, Chantal Thiévenaz, Jean et Martine Albert, Marie-Thérèse Vincent

-----

## **1. Actualités et informations**

### **Éclairage public**

- Rencontre d'un bureau d'étude et d'une entreprise spécialisée
- Horloges astronomiques :
  - Leur installation permettra de réduire de 10 à 15% la consommation d'énergie même en l'absence d'extinction nocturne car cycle d'allumage et extinction lié à la course du soleil et non à la luminosité.
  - Nous allons en installer sur chaque armoire (chaque réseau d'éclairage public) courant mai
  - Premiers tests d'extinction nocturne en juin. Les habitants pourront transmettre leur commentaires et remarques sur cette extinction, en mairie. Un point sera fait en conseil de hameaux de l'automne.
- Optimisation du réseau à partir de l'état des lieux pour connaître le type d'ampoule
- Planification du remplacement des blocs énergétivores
- Planification du remplacement des ampoules en fonction de leur durée de vie et non quand elles sont « mortes » car les dernières semaines de vie, la consommation augmente fortement

### **Aménagement de la traversée du bourg : avancement et méthodologie**

- Consultation lancée fin 2014. 14 candidats, 6 reçus. Choix du bureau d'étude effectué par le conseil municipal le 8 avril : Alp'Etudes (associé à ESAU et Polygone).
- Démarche participative très marquée et qui a fait l'objet d'une demande de subvention à l'appel à projet Fondation de France sur ce thème.

### **Budgets 2015 en résumé**

Budget général : fonctionnement = 600 k€ dont 86 k€ de capacité d'autofinancement

- Ressources : dotation forfaitaire générale : baisse de 13 k€ (73 k€ en 2014, 60 k€ en 2015)
- En investissement sont prévus (500 k€) : camping (derniers équipements d'accessibilité), voiries (consultation lancée pour Cozon, Plan champ, vieux Bandet, chez Droguet), divers équipements mairie (armoire pare feu, porte large) et technique (débroussailleuses, ...), groupe scolaire (fin de chantier), Maison Hermesende (fin de chantier), appartements Bandet (fin de chantier), (cimetière (murs, ossuaire, jardin du souvenir), Pont Nuat (fin de chantier), traversée du bourg (étude préalable), éclairage public, réseaux secs du Pré du Comte (études pour dépôt de demande de subvention).

Budget assainissement : fonctionnement 40 k€, investissement 72 k€ (Optimisation STEP de St Même).

Problème de déséquilibre entre fonctionnement et investissement du fait des amortissements.

### **Déménagement de la bibliothèque**

- Justifié par les travaux prévus par St Pierre d'Entremont Isère dans les locaux actuellement occupés par l'association bibliothèque. Prévus courant avril. Ouverture début mai
- Les panneaux du pont du Cozon vont être changés et signaleront la bibliothèque

### **Communauté de communes : évolution des compétences**

- La CCCC a pris de nouvelles compétences : PLU (mais l'instruction du droit des sols reste communal) et le haut débit internet. Sortie du SCOT de l'Avant Pays Savoyard et Sortie du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard
- Préparation de son projet de territoire et du PLUi (en coopération avec les communes).

### **Détecteurs de fumée : quelles obligations pour les habitants ?**

- Obligation dans tous les logements depuis le 8 mars 2015 (propriétaire ou locataire, principal et secondaire),
- Objectif : détecter la fumée pour alerter les occupants d'un logement (norme à respecter),
- Le propriétaire fournit et installe le détecteur (point haut, un par étage), le locataire l'entretient
- À déclarer à l'assureur même si aucune sanction prévue si détecteur pas installé, et sans conséquence sur l'indemnisation des dommages en cas d'incendie

*A la fin de ce premier point de l'ordre du jour une discussion s'ensuit et les précisions suivantes furent apportées.*

- Aménagement de la traversée du bourg

Notre bourg est organisé en village-rue. Le projet va concerner la zone située entre le camping municipal et le pont Vaganay et également la partie qui va vers l'école et l'espace multi-activités.

Il est rappelé que l'aménagement du bourg concerne tous les habitants et que l'avis de tous est fortement demandé, dans la démarche participative.

- Budget 2015

La capacité d'autofinancement est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses. Elle sert à financer les investissements.

On appelle réseaux secs les réseaux électricité, téléphone et éclairage public.

Le budget assainissement est un budget annexe, il est indépendant du budget général de la commune et doit être équilibré par lui-même.

Le fonctionnement de la station d'épuration de St Même nécessite l'utilisation d'une très grande quantité d'eau potable. Après étude, des travaux d'optimisation vont être réalisés pour supprimer cette eau et réduire ainsi les coûts d'exploitation.

Il est rappelé que les bassins de la commune débitent une quantité d'eau potable équivalente à la consommation d'eau potable de tous les habitants de la commune. Cet usage n'est pour l'instant pas remis en cause par l'Agence de l'eau.

Une question est posée sur l'impact de la quantité de chutes de neige sur les coûts de déneigement ; les fortes chutes de neige imposent un nombre plus important de rotations pour les engins de déneigement ; les frais d'exploitation peuvent varier du simple au double d'une année sur l'autre.

## **2. Ce que les habitants attendent des conseils de hameaux**

En deuxième point de l'ordre du jour il est proposé aux participants de réfléchir en petits groupes pour définir

1° - « ce qu'ils attendent des conseils de hameaux »

2° - « ce qu'ils pensent ce qu'en attendent les conseillers municipaux ».

Le tableau ci-après synthétise les réflexions de chacun des groupes.

« ce que j'attends des conseils de Hameaux »	« ce que je pense qu'en attendent les élus »
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proximité avec la Maire,</li> <li>➤ Réponses aux questions</li> <li>➤ Retour d'infos sur la vie de la commune, les projets nouveaux et en cours</li> <li>➤ Discuter de nos projets</li> <li>➤ Rencontrer nos voisins (même hameau ou proche)</li> <li>➤ Ecouter les doléances de chacun</li> <li>➤ Rendre les hameaux plus agréables</li> <li>➤ Echanger les compétences des uns et des autres</li> <li>➤ Moyen de soumettre de nouvelles thématiques</li> <li>➤ Lieu pour s'occuper de l'environnement</li> <li>➤ Moyen de participer à la vie de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apporter des informations</li> <li>➤ Des critiques positives et négatives sur l'action de la municipalité</li> <li>➤ Des infos sur les besoins des habitants</li> <li>➤ Un retour sur les travaux en cours</li> <li>➤ Faire le tri entre le souhaitable et le possible</li> <li>➤ Avoir un point de vue sur la qualité des hameaux</li> <li>➤ Faciliter le contact direct avec les habitants</li> <li>➤ Gagner des voix</li> <li>➤ Expliquer la démarche du conseil municipal</li> <li>➤ Apporter des infos sur le budget</li> <li>➤ Faire en sorte que les citoyens s'impliquent</li> </ul>

**Les suites :**

- A partir des travaux de chaque conseil de hameaux, un groupe de travail préparera le « mode d'emploi des conseils de hameaux », texte qui décrira la composition, le rôle, les missions, le fonctionnement des conseils de hameaux.
- Sont volontaires pour participer à ce groupe : Bruno Noury et Sébastien Schmerber (réunions si possible pas en semaine).
- Le groupe devra produire un premier projet avant juillet. Le document final sera validé aux conseils de hameaux de l'automne.

**3. Questions diverses**

Eau potable: quand les travaux l'alimentation en eau à partir de la Plagne seront ils réalisés ?

⇒ *Dans un premier temps, le syndicat du Thiers va installer un réservoir de 200 m3 à La Plagne à Entremont Le Vieux, puis il raccordera ce réservoir au réseau des Teppaz. Les travaux sont prévus pour 2016.*

**4. Thème, date et lieu du prochain conseil de hameaux**

Proposition de thème : « réserve naturelle des hauts de Chartreuse » ou « économies d'énergie dans la rénovation ou la construction neuve » (*Intervenant possible : l'ASDER*)

«La séance est levée à 16 heures 30 »

Prochain conseil de Hameaux chez Pascal Thiévenaz à la Fracette

**Samedi 24 ou 31 octobre à 14h30**